

- Extension d'un maximum de 40 m² de surface de plancher ou emprise au sol

4 ex

Pièces à fournir :

✓ Formulaire Cerfa n°13703

Il comprend l'identité du déclarant, l'adresse du terrain et la description du projet.

Il peut être récupéré au service urbanisme ou téléchargeable sur le site : www.service-public.fr



✓ DP1. Plan de situation

Ce plan permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir les règles d'urbanisme à appliquer dans la zone où est situé votre projet

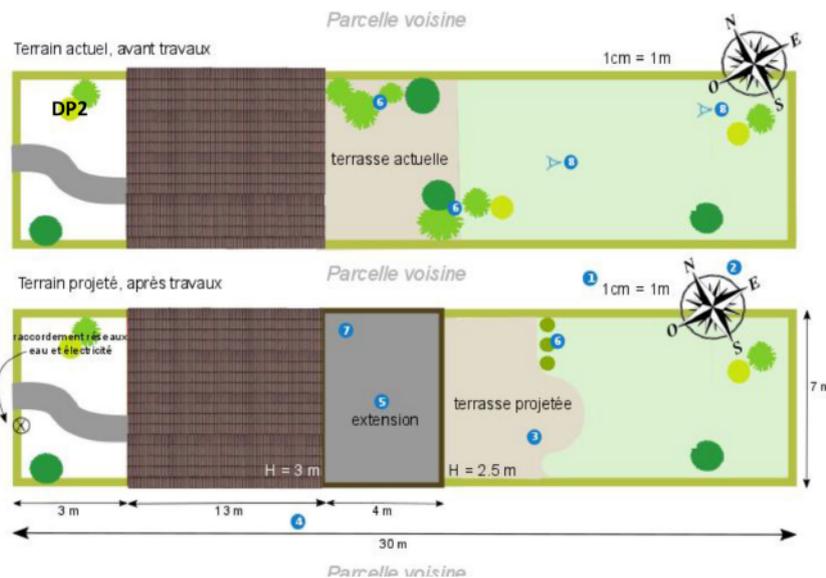
Il peut être imprimé sur le site : www.cadastre.gouv.fr

✓ DP2. Plan de masse coté dans les 3 dimensions, Échelle, Orientation.

Ce plan doit faire apparaître :

- Les constructions existantes
- Les constructions projetées
- Les distances par rapport aux limites de propriété, à l'accès
- La distance entre l'extension et les constructions existantes
- Comment sont gérées les eaux pluviales de la toiture de l'extension
- L'accès véhicule au terrain avec la distance entre le portail et la voie publique

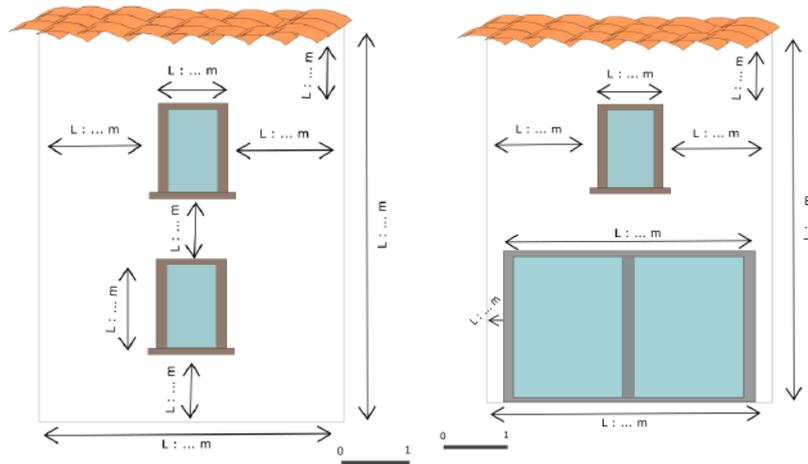
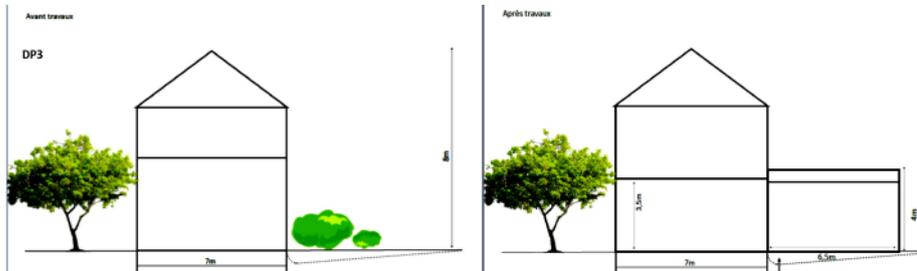
Il peut être imprimé en zoomant sur le plan de situation sur le site : www.cadastre.gouv.fr



Pièces à fournir :

✓ DP3. Plan de coupe

Produire une vue en coupe de l'extension et du terrain naturel en amont et en aval de l'extension et indiquer la limite de propriété.



✓ DP4. Plan coté des façades et toitures

Il doit faire apparaître la composition d'ensemble de chaque façade, la répartition des matériaux et leurs aspects, les portes, les fenêtres et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur. Il faut faire apparaître la hauteur de façade de la construction et la pente de la toiture (en %).

✓ DP6. Document graphique

Ce document doit permettre de visualiser le rendu final de l'extension projetée

✓ DP7 et DP8. Photographies

DP7 permet de situer la construction dans l'environnement proche

DP8 permet de situer la construction dans le paysage lointain

Indiquer les angles de prise de vue sur le plan masse par un « V »

